



PAR COURRIEL

Québec, le 15 avril 2024

Madame Julie Leclerc
Chargée de projet à la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
julie.leclerc@environnement.gouv.qc.ca



INFORMER

**Objet : Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré –
Questions complémentaires – DQ18**



CONSULTER

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **17 avril** prochain à **13h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. À la page 4 du Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte, il est indiqué que le cible de véhicules légers électriques en 2030 passe de 1,6 millions à 2 millions de véhicules. Par ailleurs, le gouvernement du Québec vise 100% de véhicules légers électriques vendus au Québec en 2035.
 - a. Veuillez confirmer les types de mode de propulsion (tout électrique, hybride branchable, etc.) inclus dans la catégorie des véhicules électriques au regard de l'objectif de 2030.
 - b. Veuillez confirmer les types de mode de propulsion (tout électrique, hybride branchable, etc.) inclus dans la catégorie des véhicules électriques au regard de l'objectif de 2035.
 - c. Selon vos prévisions, quel serait le nombre de véhicules légers électriques vendus durant l'année 2035 sur le territoire du Québec?
 - d. Dans le cas où l'objectif de 2030 n'était pas atteint et que cette situation se reproduisait pour l'objectif de 2035, quelles sont les stratégies complémentaires prévues pour atteindre les objectifs de diminution des émissions de GES et ceux de décarbonation de l'économie du Québec?

2. À la réponse 5b du DQ 9.1 portant sur le modèle prédictif développé par Environnement et Changement climatique Canada, vous indiquez que : « Le moment venu, une décision sera prise sur l'utilisation du modèle en remplacement de celui qui fait partie du protocole 2013 (mis à jour en 2014). La modification du protocole d'inventaire de la grive de Bicknell et de son habitat est également prévue prochainement. Les travaux terrain sont de nature à influencer la rédaction dès la nouvelle mouture du protocole. »
 - a. Quel est l'échéancier prévu pour la modification du protocole d'inventaire 2013 modifié en 2014 annoncée dans cette réponse?
 - b. De quelle nature et de quelle ampleur pourraient être ces modifications?
 - c. Quels sont les avantages et les inconvénients à développer et appliquer deux modèles pour un même projet entraînant des pertes d'habitat de nidification de la grive de Bicknell? En quoi ces deux modèles sont complémentaires ou non?